



Contournement
Ouest
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

Consultez tous les avis (registre numérique)

Voici les observations et propositions sur le Contournement Ouest de Montpellier, reçues sur ce site internet, soumises au Commissaire enquêteur.

Ces avis ont été publiés pendant l'enquête publique qui devait de dérouler du 24 février au 3 avril 2020, mais qui a été suspendue le 20 mars pour éviter la propagation du covid-19.

Avec la reprise de l'enquête publique, les avis reçus du 17 août au 7 septembre seront de nouveau publiés.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine, ont été exclus.

676 avis

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **PASSERAT DE LA CHAPELLE**

Je suis favorable au COM, qui désengorgera St Jean de Vedas aux heures de pointes.

J'ai quelques questions :

- pendant les travaux, qu'est-il prévu pour la circulation des véhicules venant de l'ouest de St Jean de Vedas
- des murs anti-bruit seront installés sur une longueur suffisante pour supprimer les nuisances sonores
- des échangeurs sont-ils prévus à proximité des villes et villages

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **SALOMEZ**

1/ Le Contournement Ouest de Montpellier va réduire la pollution en fluidifiant le trafic entre l'A750 et l'A9, il améliorera la sécurité des usagers et réduira les temps de trajet. Il est inconcevable qu'une métropole de la taille de Montpellier n'ait pas de contournement.

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **FLAMIER**

Ce projet d'un autre temps permettra (je cite le dossier d'enquête publique) "une réduction globale du temps passé dans le véhicule dans l'aire d'étude de l'ordre de 3%" c'est à dire environ 2 minutes pour un trajet estimé d'1 heure!!! pour un coût évalué entre 280 millions et 400 millions €. Ce n'est donc pas rentable.

Dans le chapitre 6.2.4.2 de l'évaluation environnementale, il est indiqué "La mise en place d'un réseau séparatif et la collecte des eaux vers un point unique de rejet pourrait être à l'origine d'un déficit ponctuel d'apport d'eaux vers certains points naturels à l'aval immédiat du projet". Aucune réponse n'est apportée à ce point dans les évitements ou compensation. quel est l'impact sur la recharge des nappes due à un manque d'espace d'infiltration.

Il n'y a pas d'éléments concernant la compensation des zones artificialités.

Concernant l'évaluation des impacts sur la faune et la flore, les tableaux (exemple au paragraphe 6.3.2.8) mentionnent des évaluations d'impacts en se basant sur quoi? certaines évaluations sont estampillées "modérés" alors que les intensités d'impacts sont notées +++.

Egalement, je suis l'avis de Greenpeace concernant leur analyse sur les données de pollution de l'air présentées dans l'étude. celles ci sont totalement sous évaluées.

Enfin, ce type de projet est généralement un aspirateur à construction immobilière. De ce fait, la hausse du trafic automobile sur cet axe et les embouteillages en découlant viendront effacer tous les soit disant "gains".

Je suis donc totalement défavorable à ce projet.

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **QUARTIER**

Bonjour Je suis pour ce COM qui aurait du être fait depuis très longtemps . Cela éviterait le passage dans Montpellier des véhicules en transit, et rendrait ce parcours plus facile aux personnes habitant dans la Métropole et travaillant sur Montpellier. L'impact sur la pollution serait positif quoique en pensent les écologistes.

Cordialement

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **LONDIVEAU**

Je suis TRES favorable à ce projet de COM...

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **MUSTAPHA**

Habitant à Juvignac je suis favorable à ce projet pour fluidifier le trafic routier jusqu'à l'autoroute et d'une manière générale éviter le centre de Montpellier. Beaucoup trop de bouchons autour de Juvignac, infrastructures vieillissantes incapables d'absorber le flux de voitures et camions arrivant de l'A750.

Néanmoins, j'y suis favorable à condition de prévoir une piste cyclable sécurisée

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **BELDA**

Je suis très favorable au projet de contournement Ouest de Montpellier... ça fait bien longtemps que cela aurait dû être fait.

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **BARRESI**

Je suis très favorable à ce projet qui permettra de fluidifier le trafic, malheureusement très difficile quotidiennement sur la zone St jean de Védas/Juvignac.

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **GARCIA**

Contre ce projet de bétonisation. Avec le dérèglement climatique, les épisodes de pluies cévenols vont être amplifiés, l'artificialisation des sols ne fera qu'empirer les inondations.

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **LAURENT**

Une agglomération comme Montpellier sans un contournement, cela est une aberration tant économique que écologique .

Cela devient urgent

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **TAILLE - SPIE BATIGNOLLES VALERIAN**

Devant la croissance montpelliéraine, il paraît inévitable de fluidifier la circulation par des voies de contournement, structurantes.

En tant que résidant de COURNONSEC, force est de constater l'accroissement du trafic et le blocage le matin, dès PIGNAN...

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **DINIS**

Oui pour le COM dans l'objectif de réduire le trafic automobile dans la ville de Montpellier et les villes périphériques.

Oui pour le COM dans l'objectif d'apaiser la ville-centre et de sécuriser les rues et les quartiers de Montpellier.

Oui pour le COM dans l'objectif d'apaiser les villes de Saint-Jean-deVédas, et de Juvignac.

Oui pour le COM adapté aux contraintes et aspirations du XXIème siècle : vitesse limitée à 70 km/h (voire 90 km/h maxi), pistes cyclables, couloirs réservés aux transports en commun, végétalisation, revêtement écologique, éclairage alimenté par des ENR (si possible), passerelles piétonnes ...

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR **PRATS**

Favorable au contournement ouest indispensable pour une agglomération de la taille de Montpellier, pour faciliter les déplacements Nord Sud, désengorger le centre ville et fluidifier la circulation dans l'ouest.

Il faut penser global pour l'intérêt de la COLLECTIVITÉ et à tous ceux qui ne peuvent pas utiliser le transport en commun ou le vélo à cause des distances, des incapacités physiques, de la composition des familles, des personnes qui transitent....

Faire 5 km en vélo c'est bien au de la de 10 cela devient plus compliquer mais pour ceux qui doivent faire plus de 15 km cela devient très sportif.

Pour le financement demander que ce soit l'état qui finance me semble tout a fait scandaleux. Pourquoi demander à un breton ou un alsacien de venir financer un équipement pour les montpellierains ???

Il faut assumer la décentralisation et ne pas avoir une lecture à géométrie variable.

Quand ça nous arrange, il faut que ce soit l'état qui intervienne et dans d'autres situations, on critique la centralisation, les décisions prises à Paris, le trop d'impôts.....

L'état c'est pas une nébuleuse mais c'est TOUS les français. Je préfère savoir que mes impôts locaux financent des dépenses locales

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR TORTOSA

habitant Juvignac depuis 36 ans, nous subissons de plus en plus l'engorgement de l'A750 et malgré les arguments des écolos que je partage , on ne peut pas revenir sur la croissance de la population des communes de la métropole et sur le flux des véhicules. Les bouchons provoqués par ce goulot d'étranglement augmentent accroissent la pollution atmosphérique et l'énerverement des usagers et des riverains .

Il est plus qu' urgent d'agir, j'espère que ce projet aura un impact sur la fluidité de la circulation...

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR GUITARD

J'habite Juvignac et je suis opposée au Com dans sa présentation actuelle :

280 millions d'euros minimum pour fluidifier le trafic routier ?

Non, il faut limiter le trafic routier et le pousser hors de la ville et de ses proches villages. Montpellier est attractive et s'étend de plus en plus.

Montpellier régule le nombre de voiture dans la ville et le Com n'y changera rien. Ce point n'est pas abordé dans l'enquête. Les bouchons continueront avec toutes les nuisances qui en découlent.

Je constate que rien ne changera pour Juvignac bien au contraire. L'arrêt de Tram de Juvignac se situe dans le quartier des Constellations où il est très difficile de circuler le matin et où il manque des stationnements. Avant d'en promouvoir l'accès, il serait judicieux de réaliser un état des lieux du quartier sur ce point et le besoin futur : plus de tram, plus de régularité, plus de stationnement... L'impact positif du com sur notre ville n'est pas suffisamment abordé.

De manière générale et pour Juvignac, ce projet n'a rien d'ambitieux en terme de qualité de vie. Trop cher et peu efficace.

MIS EN LIGNE LE 02 SEPTEMBRE 2020 PAR LEROY

Ce n'est pas avec ce genre de projet d'un autre âge que nous allons réussir à répondre aux besoins des habitants, tout en réussissant à atteindre l'objectif de la France de neutralité carbone en 2050 ...

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR D'HONDT

Le lien A9 - A750 est embouteillé en partie parce que la voiture a toujours été favorisée dans les politiques publiques. La moindre des choses serait d'estimer l'évolution du trafic avec le Com en comparaison de sans Com mais avec une nouvelle offre de transports alternatifs. Et il faut prendre en compte l'impact environnemental des infrastructures envisagées.

Les chercheurs observent que des infrastructures plus importantes attirent un trafic plus important. Partout le trafic routier continue à augmenter. Réaliser à grands frais le COM permettrait enfin à Montpellier de commencer à réaliser son rêve de rocade et de circulation fluide. Mais partout les rocades sont saturées. Le rêve de rocade fluide est daté, c'est surtout une chimère.. Ces grands travaux lanceraient Montpellier dans une course en avant mortifère, et inutile.

La priorité n'est pas d'élargir les routes, c'est de limiter les déplacements en voiture. Pour cela, il faut soutenir les autres modes de transport, tous plus soutenables. Malheureusement, les experts en mobilité affirment qu'il ne suffit pas de proposer une offre de déplacement alternative crédible : il faut aussi que le mode de déplacement privilégié devienne moins aisé.

Il faut avoir le courage d'agir enfin de façon responsable, en mettant un terme à la course en avant incontrôlée imposée par l'économie. Il faut casser les logiques court-termistes qui s'opposent souvent à un objectif à long terme de meilleures conditions de vie pour l'humanité. Il faut construire un monde qui place le bien être humain au centre de ses préoccupations, suivant l'idéal de la Déclaration des Droits de l'Homme.

MIS EN LIGNE LE 01 SEPTEMBRE 2020 PAR BERTHELOT

M. Le commissaire enquêteur

Riverain de la RN109 à Juvignac et membre de l'Association « Ras les Oreilles », je ne suis pas opposé à ce projet en apportant tout de même quelques remarques environnementales afin de préserver la qualité de vie et la santé des habitants de notre commune :

- Depuis la mise en place de l'actuelle déviation de Juvignac (RN 109) en 1993, le trafic n'a pas cessé d'augmenter et le tracé proposé par le COM va encore faire exploser le nombre de véhicules qui l'emprunteront. Il est donc impératif de limiter au maximum les nuisances sonores en créant des protections phoniques efficaces (murs anti bruits) tout le long de la traversée de Juvignac et en limitant la vitesse à 90 km/h sur tout le tracé.
- La pollution de l'air et les problèmes de drainage des eaux pluviales notamment au niveau du franchissement de la rivière Mosson sont également à prendre en

compte.

Dans le contexte particulier que nous avons traversé (confinement puis déconfinement), nous avons pu directement constater l'influence de la circulation automobile sur notre environnement et j'espère M. le commissaire enquêteur que vous en tirerez toutes les conséquences pour les habitants de Juvignac.

Cordialement.

Claude Berthelot, membre de l'Association « Ras les Oreilles » à Juvignac

< PRÉCÉDENT

16 17 18

SUIVANT >

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/enquete-publique/consultez-tous-les-avis-registre-numerique-193/page-17.html>